

### Communiqué de presse Date : 12 mai 2022



# **ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES** DU 12 MAI 2022 :

## L'ensemble des résolutions ont été adoptées.

#### Résultats de l'Assemblée générale mixte des actionnaires d'EDF

L'Assemblée générale mixte des actionnaires d'EDF s'est tenue le 12 mai à Paris Salle Pleyel, sous la présidence de M. Jean-Bernard Lévy.

Le quorum s'est établi à 90,87% d'actionnaires présents ou représentés dont 9 248 votes par internet.

Les actionnaires ont approuvé l'ensemble des résolutions qui leur ont été soumises par le Conseil d'administration, et notamment :

• le versement d'un dividende de 0,58 euro par action bénéficiant du dividende ordinaire, et de 0,638 euro par action bénéficiant du dividende majoré.

Chaque actionnaire pourra opter pour le paiement du dividende en actions. La période d'exercice de l'option de paiement en actions sera ouverte du 20 mai au 7 juin 2022 inclus<sup>1</sup>.

La date de détachement du dividende est fixée au 18 mai 2022. Le dividende sera payé, en espèces ou en actions, à compter du 13 juin 2022.

Le prix d'émission des actions nouvelles remises en paiement du dividende a été fixé à 7,44 euros. Ce prix correspond à la moyenne des premiers cours cotés de l'action EDF lors des 20 séances de bourse précédant le jour de l'Assemblée générale, diminuée du montant du dividende à distribuer et d'une décote de 10 %, le tout arrondi au centime d'euro supérieur.

- la nomination, sur proposition de l'Etat, de Madame Delphine Gény-Stephann, consultante et administratrice de sociétés, en qualité d'administratrice pour un mandat d'une durée de trois ans, à la suite de la décision de Madame Véronique Bédague-Hamilius de démissionner de son mandat d'administratrice avec effet à l'issue de l'Assemblée générale du 12 mai 2022.
  - La biographie de l'ensemble des membres du Conseil d'administration peut être consultée à l'adresse suivante : https://www.edf.fr/groupe-edf/qui-sommes-nous/gouvernance/conseil-d-administration.
- le renouvellement des délégations financières arrivant à échéance en 2022 ayant pour objet d'autoriser le Conseil d'administration à procéder à diverses opérations financières impliquant l'émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec ou sans droit préférentiel de souscription.

Par ailleurs, les actionnaires ont émis un avis favorable sur le plan de transition climatique du Groupe (Say on Climate) à une très large majorité (99,87 %) confortant ainsi la stratégie et les engagements du Groupe.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Compte tenu des évolutions réglementaires et de l'harmonisation des standards européens concernant le processus du paiement des dividendes optionnels, la date de fin d'exercice de l'option peut varier d'un intermédiaire financier à l'autre. Pour les actionnaires au nominatif pur, BNP Paribas Securities Services, en sa qualité d'établissement chargé du service des titres de la Société EDF, a fixé cette date au 3 juin 2022 au plus tard, afin de pouvoir assurer le contrôle et la centralisation des réponses des actionnaires au nominatif pur.



Date : 12 mai 2022



Au cours de l'Assemblée, les actionnaires ont eu la possibilité de poser des questions, auxquelles il a été répondu en séance.

Les résultats complets des votes, les présentations ainsi que la retransmission de l'intégralité de l'Assemblée générale mixte sont disponibles sur le site internet d'EDF à l'adresse suivante www.edf.fr/ag.

#### Ce communiqué de presse est certifié. Vérifiez son authenticité sur medias.edf.com

#### A propos d'EDF

Acteur majeur de la transition énergétique, le groupe EDF est un énergéticien intégré, présent sur l'ensemble des métiers : la production, le transport, la distribution, le négoce, la vente d'énergie et les services énergétiques. Leader des énergies bas carbone dans le monde, le Groupe a développé un mix de production diversifié basé principalement sur l'énergie nucléaire et renouvelable (y compris l'hydraulique) et investit dans de nouvelles technologies pour accompagner la transition énergétique. La raison d'être d'EDF est de construire un avenir énergétique neutre en CO2 conciliant préservation de la planète, bien-être et développement, grâce à l'électricité et à des solutions et services innovants. Le Groupe participe à la fourniture d'énergie et de services à environ 38,5 millions de clients (1), dont 29,3 millions en France (2). Il a réalisé en 2021 un chiffre d'affaires consolidé de 84,5 milliards d'euros. EDF est une entreprise cotée à la Bourse de Paris.

(1) Les clients sont décomptés depuis 2018 par site de livraison ; un client peut avoir deux points de livraison : un pour l'électricité et un autre pour le gaz.

(2) Y compris ÉS (Électricité de Strasbourg) et SEI.